

**SÉANCE
EXTRAORDINAIRE**

Du 13 mai 2026 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 18 h 15, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Dona Bouchard, Vicky Robichaud, Michel Martineau, Stéphane Amireault, Gérard Legault et Manon Leblanc.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

150-05-2026

Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance

Il est PROPOSÉ par Madame la Conseillère Vicky Robichaud
 APPUYÉ par xxx
 et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour de la présente séance

- 1.1 Ouverture de la séance et renonciation à l'avis de convocation à la séance extraordinaire ;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ;
- 2.1 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro E-034 décrétant des travaux, des dépenses et un emprunt pour la vidange complète de l'étang numéro 1 ;
3. Période de questions du public ;
4. Levée de la séance.

----- ADOPTÉE -----

Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement d'emprunt numéro E-034 décrétant des travaux, des dépenses et un emprunt pour la vidange complète de l'étang numéro 1

Madame la Conseillère Manon Leblanc présente et dépose le projet du Règlement d'emprunt numéro E-034 décrétant des travaux, des dépenses et un emprunt pour la vidange complète de l'étang numéro 1.

Le projet de règlement autorise un emprunt d'un montant de 568 468 \$ pour la vidange complète de l'étang numéro 1 afin de la préparer pour les travaux nécessaires à l'augmentation de la capacité de traitement.

Madame la Conseillère Manon Leblanc donne avis que lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, le Règlement numéro E-034 sera présenté pour adoption.

----- ADOPTÉE -----

Période de questions du public

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

151-05-2026

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est

PROPOSÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 18 h 18

----- ADOPTÉE -----

STEVE PLANTE
Maire

FLAVIE ROBITAILLE
Greffière et directrice générale adjointe